



## Assemblée générale

Distr. générale  
3 janvier 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-cinquième session

Point 51 de l'ordre du jour

### Question des îles Falkland (Malvinas)

#### **Lettre datée du 3 janvier 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de presse publié aujourd'hui par le Gouvernement de la République argentine à l'occasion d'un nouvel anniversaire de l'occupation illégitime des îles Malvinas par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 51 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Arnaldo M. Listre

**Annexe à la lettre datée du 3 janvier 2001,  
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et espagnol]

**Communiqué de presse**

Le 3 janvier 1833, les forces britanniques ont occupé les îles Malvinas, expulsant ses habitants et les autorités argentines qui y étaient installées. En cet anniversaire, le peuple et le Gouvernement argentins réaffirment leur souveraineté imprescriptible sur les îles Malvinas, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, et les zones maritimes circonvoisines.

Le Gouvernement réitère à cette occasion la volonté irrévocable du peuple argentin, consacrée dans sa constitution nationale, de recouvrer le plein exercice de sa souveraineté sur les territoires et les zones maritimes susmentionnés moyennant la recherche d'une solution pacifique au différend qui soit conforme au droit international et respectueuse du mode de vie et des intérêts des populations insulaires.

En ce cent soixante-huitième anniversaire de l'occupation illégitime, le Gouvernement argentin réaffirme sa conviction que la reprise des négociations sur la question de la souveraineté, conformément aux multiples appels que n'a cessé de lancer la communauté internationale, contribuera à créer un cadre propice pour une solution juste et définitive du différend.

Le Gouvernement argentin manifeste de nouveau sa ferme intention de faire progresser le dialogue avec le Royaume-Uni, afin de renforcer une relation de confiance mutuelle et d'élargir la coopération bilatérale.

Buenos Aires, le 3 janvier 2001